

LOCATION DU CHALET DES LISIERES

Durant la saison où aucun gardiennage officiel n'est assuré (du 1^{er} avril au 31 octobre), le CHALET DES LISIERES, propriété du Ski-Club Fleurier, peut être loué, pour un usage privé, à des conditions forfaitaires.

CONDITIONS

1. Les membres du Ski-Club Fleurier ont la possibilité de louer le chalet dans son entier (rez-de-chaussée et dortoirs) uniquement s'ils sont présents durant le séjour. Ils ont également la possibilité de louer le chalet dans son entier pour une tierce personne non-membre ou une société, aux conditions suivantes :
 - a) la location doit être faite au nom d'un membre en précisant le nom de la tierce personne ou société.
 - b) le membre engage sa propre responsabilité et doit être présent durant toute la durée du séjour.
2. Les non-membres ont la possibilité de louer le rez-de-chaussée du chalet (sans les dortoirs).
3. Les boissons prélevées dans la cave du chalet seront reportées sur une feuille de gardiennage. Celle-ci sera rendue, dûment complétée, en même temps que les clés du chalet et que la check list visée. Le montant correspondant aux consommations sera versé, séparément de la location, sur le compte **CH56 0900 0000 2000 3282 9**.
4. La location forfaitaire est payée d'avance selon le tarif en vigueur et deviendra effective lorsque le montant sera parvenu sur le compte du Ski-Club Fleurie, **CH56 0900 0000 2000 3282 9**. Le versement entraîne l'acceptation par le locataire des conditions émises dans le présent document. Aucune autre taxe de passage n'est dès lors perçue.

Membres :	Samedi ou dimanche	CHF 120.00
	Samedi et dimanche	CHF 200.00
	Semaine du lundi au vendredi	CHF 400.00
Non-membres :	Samedi ou dimanche	CHF 200.00
	Samedi et dimanche	CHF 300.00
	Semaine du lundi au vendredi	CHF 550.00

CHF 50.00 seront rétrocédés si toutes les boissons sont prises au chalet et qu'aucun dégât n'est constaté à la remise de la check list complétée et signée.

5. Pour le reste, le règlement d'utilisation du chalet est appliqué ainsi que les consignes en annexe.
6. En cas de problème durant la location : Simon Eschler (chef chalet) : 079/430.53.32 ou Théo Jeannin (adjoint chef chalet) : 079/307.11.31.

Annexe : Consignes pour le chalet

